



INFORMATION REGIONALE N° 21

Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale
UNSA EDUCATION

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

LUNDI de PENTECOTE

En son temps, le SNPDEN s'était élevé contre cette mesure la considérant comme un effet d'annonce n'ayant aucune incidence sur la nécessité de solidarité affichée par le gouvernement. Après la 1^o séquence du lundi de Pâques dans deux départements, on constate aujourd'hui que la mobilisation s'amplifie (syndicats enseignants, parents d'élèves) pour faire reculer le gouvernement sur cette question et que différentes stratégies sont mises en place pour que cette mesure tombe aux oubliettes de l'histoire (n'entend-on pas des parlementaires de la majorité faire cette même analyse ?)

Aujourd'hui nous parvient (après que le Secrétaire Académique du SNPDEN ait appelé l'attention du Rectorat) une note nous invitant à refuser les demandes d'autorisation d'absence pour motif syndical qui commencent à être déposées dans certains établissements. Outre le fait que le décret et la circulaire cités ne fassent pas état des stages de formation syndicale, et comme il fallait s'y attendre, ce sont les Personnels de Direction qui devraient signifier le refus d'accorder l'autorisation à certains –mais à qui ? puisque la note parle « de limiter » ces autorisations spéciales...

Le secrétariat académique du SNPDEN appelle donc

à ne pas mettre d'avis défavorable sur les demandes syndicales qui seront éventuellement présentées,
de faire parvenir aux autorités académiques un relevé précis des absences des élèves du 16 mai.

ENQUÊTE PROJET ACADEMIQUE

Nous avons été destinataires d'un questionnaire relatif au projet académique 2006-2009. Nous nous félicitons de cette consultation et appelons à y répondre massivement avec toute la franchise que requiert notre métier au quotidien. Nombre de questions correspondent effectivement à nos difficultés, et la prise en compte de nos attentes et des améliorations souhaitées (et souvent exposées) ne pourraient que servir le projet académique.

Le SNPDEN vous appelle à envoyer un double de vos réponses au secrétaire départemental (anonymé ou pas).